

Chantiers d'avenir

Appel de projets
2019

Version du 4 mars 2019



UNIVERSITÉ
LAVAL



Chantiers d'avenir Appel à projets 2019

Contexte

La complexité des grands défis actuels et futurs de nos sociétés exige de ceux qui voudront y apporter des solutions d'adopter une posture fortement interdisciplinaire. Ce n'est qu'en mettant en commun les forces et les complémentarités des disciplines que les leaders de demain arriveront à solutionner les problématiques sociétales majeures.

Avec les Chantiers d'avenir, l'Université Laval fait le pari de préparer, grâce à des initiatives de recherche et d'enseignement intégrées et développées sur mesure, les professionnels qui seront à même de relever ces défis. C'est en développant leurs compétences transversales dites d'avenir à travers des projets en partenariat avec le milieu que les étudiants deviendront des citoyens responsables et aptes à contribuer de façon concrète à résoudre les enjeux d'une société complexe et en mouvance.

Concept de Chantier d'avenir

Projets privilégiés dans la planification stratégique 2017-2022 de l'Université Laval, les Chantiers d'avenir intègrent l'enseignement et la recherche dans des programmes de formation adaptés à la résolution de problèmes complexes pour lesquels les formations actuelles ne suffisent pas. Les Chantiers d'avenir permettent d'innover en termes d'approches de formation, de synergie entre les disciplines et d'engagement envers les milieux. Ils poussent également l'Université à innover au chapitre du financement tant interne qu'externe.

Pour les professeurs et les chercheurs de l'Université Laval qui s'y investissent, les Chantiers d'avenir sont l'occasion de créer, de développer et de mener en accéléré des programmes de formation interdisciplinaires sur mesure en partenariat avec le milieu.

Les Chantiers d'Avenir offrent à des professeurs visionnaires et entrepreneurs de créer, de développer et de mener en accéléré des programmes de formation interdisciplinaires en partenariat avec le milieu.

Ouverts et créatifs, les Chantiers répondent de façon concertée à des défis de société complexes en misant sur des formations novatrices et audacieuses.

Objectifs des Chantiers d'avenir

- Mobiliser les membres de la communauté universitaire et les partenaires autour de projets de recherche et d'enseignement visant à trouver des solutions à des problématiques sociétales complexes.
- Accélérer l'élaboration de programmes intégrés de recherche et de formation bâtis sur mesure pour répondre aux défis sociétaux complexes d'aujourd'hui et de demain.
- Explorer de nouvelles pratiques et de nouveaux processus à l'échelle de l'Université, misant sur la collaboration interdisciplinaire entre facultés et unités, notamment en ce qui concerne l'élaboration des programmes et le financement.
- Créer des occasions de rencontres interdisciplinaires entre étudiants, professeurs, chercheurs, citoyens, organisations communautaires, OBNL, entreprises et gouvernements.
- Mettre en place, en cinq ans, cinq programmes de formation sur mesure permettant de former des étudiants et des étudiantes capables d'agir comme agents de changement dans leur milieu afin de contribuer concrètement à répondre aux grands enjeux qui le concernent.



Réalisations 2018

En avril 2018 a été lancé le premier appel de projets des Chantiers d'avenir, dans la foulée des annonces liées à la planification stratégique 2017-2022 de l'Université Laval. Une vingtaine de propositions ont été soumises par des équipes de professeurs ayant réuni des équipes de recherche et des partenaires autour d'enjeux sociétaux complexes. De ces propositions préliminaires, trois ont été retenues par le comité d'évaluation pour une phase d'idéation et de conception au cours de laquelle les équipes ont travaillé plus à fond leur concept. À l'issue de cette phase intensive, deux Chantiers ont été retenus aux fins d'une élaboration dans l'année suivante, en vue d'une offre de cours dès l'automne 2019. Un premier Chantier porte sur l'intelligence urbaine et un second, sur la relève en innovation numérique.

Les Chantiers d'avenir rassembleront des étudiants animés par l'ambition de trouver des solutions créatives aux grands défis collectifs et de devenir des agents de changement majeurs dans la société

DÉMARCHE DES CHANTIERS D'AVENIR

La démarche des Chantiers d'avenir suit un processus en quatre phases.

- 1. La phase de concertation** est l'occasion de consulter la communauté universitaire et son milieu afin de définir les enjeux de société qui apparaissent prioritaires. Des occasions d'échanges interdisciplinaires sont créées et un vaste appel de projets est lancé pour recueillir des propositions préliminaires de Chantier d'avenir autour des enjeux soulevés. L'Atelier des Chantiers d'avenir, un événement annuel, est l'occasion de favoriser l'échange d'idées et le partage de connaissances, de cibler les prochaines problématiques, de faciliter les partenariats et d'amorcer l'élaboration de projets de Chantier. Au terme de cet exercice de concertation, les groupes voulant présenter un projet de Chantier le feront à partir de l'Esquisse des Chantiers d'avenir, une grille inspirée du Business model canvas permettant de dresser les grandes lignes de la proposition. Un comité d'évaluation analysera toutes les propositions reçues **au plus tard le 18 avril**, date limite de l'appel de projets.
- 2. La phase d'idéation** permet l'incubation et l'accompagnement d'un maximum de trois projets de Chantier qui ont été reconnus comme prometteurs lors de l'appel de projets de la phase de concertation. Les professeurs responsables de chaque projet doivent alors mettre en place un comité de Chantier et détailler leur proposition, de manière à décrire, entre autres :
 - la pertinence du programme de formation et de recherche en fonction de la problématique;
 - le profil de sortie de formation des étudiants et des étudiantes (compétences attendues, savoirs interdisciplinaires acquis, etc.);
 - la nature des projets à réaliser dans le milieu qui contribueront à la formation des étudiants ainsi qu'à l'avancement de la recherche;
 - la structure du programme, les méthodes de formation et le rôle des partenaires;
 - les résultats attendus et les retombées de la recherche;
 - le plan financier et la contribution des partenaires.

Pour optimiser et soutenir le travail de chaque comité de Chantier, différentes ressources sont prévues :

- l'utilisation de différents canevas à remplir afin de produire les informations demandées;
- l'appui d'une coordonnatrice d'opérations;
- l'appui d'une conseillère pédagogique;
- l'appui d'une conseillère en développement de la recherche;
- l'appui de ressources spécialisées en élaboration et structure de programme;
- l'appui de ressources pour le développement de partenariats et l'élaboration de stratégies de financement;
- des locaux pour réaliser le travail de conception en mode collaboratif.

Au terme de la phase d'idéation et de concertation, chaque équipe présente une description du projet de Chantier proposé. Ces informations sont évaluées par un comité qui recommande au comité de direction de l'Université Laval une seule candidature pour l'année 2019-2020. Le projet choisi passe alors à la phase d'élaboration et d'implantation.

3. Le Chantier sélectionné entre en **phase d'élaboration et d'implantation** pour l'année suivante, en vue d'une offre de cours disponible dès l'automne suivant. Cette initiative est soutenue par la direction de l'Université à titre de Chantier d'avenir 2019. Un montant de 50 000 \$ est offert en soutien à l'élaboration du Chantier et à son démarrage. L'équipe doit alors amorcer les activités de comité de Chantier, formé des principaux professeurs impliqués, d'étudiants et de partenaires, afin de concrétiser le Chantier d'avenir retenu pour l'année en cours: description détaillée du programme de formation, démarrage des activités de recherche, promotion et recrutement des étudiants et des étudiantes, création des cours et détermination de l'horaire, etc. L'ensemble des conditions se met alors en place progressivement en vue d'une offre de cours à la rentrée suivante. Les responsables du Chantier sont soutenus lors des différentes étapes de l'élaboration et de l'implantation de leur Chantier par les mêmes ressources que celles impliquées lors de la phase d'idéation, en plus de bénéficier du soutien de l'Université pour le recrutement des étudiants. Les propositions qui n'ont pas été retenues pour une élaboration à titre de Chantier d'avenir sont orientées vers d'autres pistes de développement.



Critères d'évaluation des propositions

Dans le cadre de ce deuxième appel de projets, la communauté d'enseignement et de recherche de l'Université Laval est invitée à soumettre des propositions de projet de Chantier d'avenir.

Les projets devront réunir les conditions suivantes :

- Être élaborés à partir d'un défi de société complexe;
- Faire appel à une forte interdisciplinarité et aux partenariats avec le milieu;
- Proposer des méthodes de formation et de recherche innovantes;
- Donner lieu à un programme d'un minimum de 30 crédits permettant de développer les compétences d'avenir.

Les projets devront réunir les conditions suivantes :

- **Vision**: problématique ou thématique sociétale complexe et interdisciplinaire pour laquelle il y a des besoins urgents de formation.
- **Enseignement et recherche innovants**: formation d'agents de changement qui ne peuvent être formés par les programmes actuels et présentation d'activités de recherche clairement interdisciplinaires.
- **Approche pédagogique** : approche permettant à l'étudiant réalise un projet dans le milieu, en collaboration étroite avec des partenaires
- **Cohorte**: capacité de réunir un nombre suffisant d'étudiants et d'étudiantes permettant la viabilité du programme de formation.
- **Partenariat**: intérêt déjà démontré par certains partenaires et potentiel de mobilisation de nouveaux partenaires.
- **Retombées en recherche**: fort potentiel de retombées en recherche et démonstration de la possibilité de transférer ces retombées dans le milieu (grâce aux partenaires du Chantier).
- **Attractivité et rayonnement pour l'Université Laval**: potentiel du projet et de l'équipe d'attirer d'excellents étudiants du Québec et de l'étranger, particulièrement lors de la deuxième année du Chantier et des suivantes, et de faire rayonner l'Université, tant en enseignement qu'en recherche.
- **Leadership, expérience et complémentarité de l'équipe de professeurs et de partenaires** : provenance de différents milieux, disciplines et unités; excellence; capacité de mobilisation, d'adaptation, de partage et de communication, ouverture, créativité, etc.

L'Esquisse des Chantiers d'avenir constitue le livrable à déposer à l'issue de la phase de concertation, en vue de la sélection des trois projets qui seront incubés pendant la phase d'idéation.

Comité d'évaluation des projets

L'évaluation des propositions est réalisée par un comité consultatif composé de membres du comité de coordination des Chantiers d'avenir, de partenaires du milieu, d'étudiants et de représentants de la Commission des études et de la Commission de la recherche.

Ce comité évalue les esquisses présentées à la fin de la phase de concertation en fonction des critères d'évaluation définis à la page précédente. Le comité de direction de l'Université Laval rend la décision finale sur la base de la recommandation du comité consultatif.

Le contenu des délibérations est strictement confidentiel. Un résumé des commentaires du comité au sujet de leur proposition sera transmis aux équipes ayant soumis un projet.

Le même comité évalue les dossiers à la fin de la phase d'idéation et de conception pour sélectionner le Chantier d'avenir retenu en 2019.

Rappel des dates importantes

4 mars 2019 : Lancement de l'appel de projets 2019

20 mars 2019 : Atelier des Chantiers d'avenir

18 avril 2019 à 23 h 59 : Date limite de dépôt des propositions de projet (esquisses)

Nous rejoindre

Pour de plus amples informations concernant les Chantiers d'avenir et pour soumettre une proposition de projet :

ulaval.ca/demarcheCDA

chantiersdavenir@ulaval.ca

